

QUESTIONNAIRE

pour l'élaboration de la stratégie de la France à l'international pour l'eau et l'assainissement

Phase 1

Agréé par le comité de pilotage administratif du 5 mars 2018

Ce questionnaire envoyé à tous les acteurs n'a vocation à être ni impératif ni exhaustif. Toutes les questions ne doivent pas faire l'objet de réponse. Une question ouverte est proposée en fin de questionnaire. Les réponses transmises au rapporteur de votre collègue sont confidentielles, préparatoires et n'ont pas vocation à être diffusées ou publiées. Les pays concernés par cette stratégie sont les pays éligibles à l'aide publique au développement. Les territoires d'outre-mer sont envisagés comme vecteurs de coopération régionale. Le processus d'élaboration de la stratégie demandée par le comité interministériel de la coopération internationale et du développement est précisé dans les termes de référence.

1. METHODE

- *Quels devraient être selon vous les objectifs prioritaires de cette stratégie ?*
- *Comment devrait être, selon vous, structuré le document d'ensemble de la stratégie ?*
- *Quel devrait être, selon vous, le périmètre thématique de la stratégie ?*

2. BILAN GENERAL

- *Quel bilan dressez-vous des Objectifs Millénaires pour le Développement (OMD) concernant l'eau et l'assainissement et des résultats obtenus ?*
- *Quel bilan provisoire tirez-vous des nouveaux Objectifs de Développement Durable (ODD) concernant l'eau et l'assainissement, en particulier des cibles de l'ODD 6 ?*

3. DROIT A L'EAU ET L'ASSAINISSEMENT

3.1. Approche par les droits

- *Quel bilan tirez-vous de la reconnaissance par l'Assemblée Générale des Nations Unies (AGNU) du droit à l'eau potable et à l'assainissement comme un droit de l'homme ? Estimez-vous que la reconnaissance de ce droit dans les législations nationales a eu un impact sur la mise en œuvre, et que le droit international (mou ou dur) pourrait être davantage pris en compte ?*
- *Quelles bonnes pratiques avez-vous relevées dans les modes d'interventions des acteurs français pour la prise en compte ce droit, par exemple tel qu'il est décliné dans l'observation du Conseil économique et social des Nations unies (2002) ?*

- *Par quelles pratiques l'approche par ces droits peut-elle contribuer à la réalisation des autres droits humains économiques et sociaux déclinés en droit international, ou avec la réalisation des cibles des ODD liées à celles de l'ODD 6 ?*

3.2. Tendances, défis, opportunités pour l'accès

- *Quels sont les défis, les opportunités, les priorités et les bonnes pratiques pour l'accès à l'eau potable, en particulier auprès des populations les moins desservies et dans les pays les moins avancés ?*
- *Quels sont les défis, les opportunités, les priorités et les bonnes pratiques pour l'accès à l'assainissement et la promotion de l'hygiène, en particulier auprès des populations les moins desservies et dans les pays les moins avancés ?*

4. GESTION DES RESSOURCES

- *Selon vous, le modèle de gestion intégrée des ressources en eau (GIRE) fait-il consensus sur la scène internationale et est-il suffisamment implanté à l'international dans les bassins ? Quelles sont les meilleures pratiques pour le promouvoir au niveau local ?*
- *Quels sont les défis, les opportunités et les bonnes pratiques pour mettre en œuvre une approche intégrée des rapports entre eau, écosystèmes, sols, énergie, et agriculture ?*

4.1. Mobilisation de la ressource en eau

- *Quelles sont les défis, les opportunités et les bonnes pratiques pour agir sur l'offre en eau disponible dans des pays à bas revenu ou à revenu intermédiaire ?*

4.2. Demande en eau

- *Quelles sont les défis récurrents et les solutions les plus adaptées pour agir sur la gestion de la demande en eau à différentes échelles, dans des pays à bas revenu ou à revenu intermédiaire ?*

4.3. Adaptation au changement climatique

- *Quels sont les défis, les opportunités et les meilleures pratiques pour une gestion de l'eau adaptée au changement climatique, tant pour la mobilisation d'eau que pour la consommation d'eau ?*
- *Quels défis, opportunités et bonnes pratiques relevez-vous concernant les solutions fondées sur la nature pour la gestion des ressources ? Comment promouvoir efficacement la protection des écosystèmes liés à l'eau ?*

4.4. Eaux transfrontalières

- *Quels avis donneriez-vous sur l'efficacité des Conventions de 1992 (Helsinki) et 1997 (New-York) concernant la coopération transfrontalière ? Que pensez-vous de l'ouverture de la Convention de 1992 à tous les Etats ?*

- *Quel bilan tirez-vous de la présence des acteurs français à l'international et de la France en appui aux mécanismes de gestion des eaux transfrontalières ?*

5. EAU ET PAIX

- *Quels sont les risques et les défis posés par la raréfaction des ressources en eau et/ou la mauvaise gestion de l'eau, sur la stabilité sociale et économique, la paix et la sécurité ? Ces risques ont-ils tendance selon vous à s'accroître ?*
- *Quelles sont les opportunités d'action et les meilleures pratiques pour une gestion pacifiée de l'eau, en amont, pendant et après les conflits ?*

6. RISQUE DE CATASTROPHE ET INTERVENTIONS D'URGENCE

- *Quels sont les défis, les opportunités et les meilleures pratiques pour soutenir la connaissance, la gouvernance, les investissements résilients et les capacités de préparation et de réponse aux risques liés à l'eau, essentiellement les risques inondation et sécheresse ?*
- *En contexte humanitaire, quels sont les défis et les solutions spécifiques à relever pour une intervention d'urgence ? Comment l'articuler à une solution de développement plus pérenne ?*

7. CONNAISSANCES

- *Quel bilan dressez-vous de l'état actuel de la recherche et des connaissances des ressources en eau ? Comment mieux diffuser les connaissances françaises auprès de décideurs à différents niveaux ?*
- *Pensez-vous que les données touchant les besoins des populations pour les accès à l'eau et l'assainissement sont suffisantes et suffisamment exploitées ?*
- *Selon vous, où manque-t-il aujourd'hui des données pour une meilleure compréhension et une meilleure gestion de l'eau et l'assainissement ?*
- *Estimez-vous que les solutions innovantes et la façon de procéder à des transferts de technologie ont pris suffisamment de place dans le développement du secteur, ou que des progrès sont possibles (lesquels) ?*

8. GOUVERNANCE

- *A titre préliminaire, quels pays ou autorités locales pouvez-vous décrire comme étant de bons ou de mauvais exemples de trajectoire pour la gouvernance sectorielle ?*
- *Quels besoins, quels résultats et quels types d'appui les acteurs français peuvent-ils et devraient-ils cibler auprès : des opérateurs de services, des autorités de bassin, et des ministères compétents ?*

- *Quelles sont les composantes du modèle français de gestion de l'eau qui vous semblent les plus importantes à promouvoir ?*
- *Quelles sont les formes de gestion du service public de l'eau et de l'assainissement qui se sont avérées être les plus pertinentes, les plus efficaces et les plus pérennes dans vos opérations de coopération ? Quels outils innovants pouvez-vous citer ?*

9. DIPLOMATIE ECONOMIQUE

- *Quels sont les atouts et les manques des outils de financement à l'export actuellement à disposition ? Comment les services de l'Etat peuvent mieux se coordonner avec les organisations du secteur pour soutenir l'export ?*
- *Quels sont les défis récurrents rencontrés par les PME françaises du secteur à l'export ?*
- *Quels sont les risques principaux sur les marchés de délégation de service public ou les partenariats public-privés remportés par des entreprises françaises, et comment les pouvoirs publics peuvent-ils mieux vous aider à les gérer ?*
- *Comment voyez-vous l'application des principes de la responsabilité sociétale des entreprises françaises de l'eau exerçant à l'international ?*

10. OUTILS DE COOPERATION INTERNATIONALE

- *Le dispositif de mise en œuvre de la coopération décentralisée (loi Oudin-Santini) vous paraît-il efficace et pourrait-il mettre mieux mis en œuvre ?*
- *Pensez-vous que les modes de faire en coopération internationale en France peuvent être améliorés pour répondre à certains des enjeux relevés plus haut ?*
- *Comment favoriser des boucles d'apprentissage vertueuses entre identification d'un projet pilote, capitalisation, et réplication à l'échelle ou appui à la conception d'une politique publique ?*
- *Pourriez-vous formuler une appréciation ou des recommandations précises sur la façon dont les banques multilatérales de développement et le système de développement des Nations unies pourraient améliorer leur soutien au secteur de l'eau et de l'assainissement ?*

11. QUESTION OUVERTE

Soulignez un point qui n'aurait pas été abordé par les questions ci-dessus